

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction des affaires maritimes

Décision du 28 août 2017 portant approbation d'un modèle de registre de formation à bord

NOR : TRAT1724271S

La ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu l'arrêté du 31 août 2015 modifié relatif aux registres de formation à bord des navires,

Décide :

Article 1^{er}

Le modèle de registre bilingue anglais-français de formation de bord suivant, élaboré par la Fédération internationale des armateurs (International Shipping Federation) est approuvé en qualité de registre au pont : Registre de formation à bord pour les officiers chargés du quart à la passerelle – élèves à la passerelle – basé sur les exigences des amendements de 2010 à la convention de l'Organisation maritime internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (« On board Training Record Book for Officers in Charge of a Navigational Watch – Deck Cadets – Based on the Competence Requirements of the 2010 Amendments to the International Maritime Organization Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers ») en qualité de registre au pont.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 28 août 2017.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau de la formation
et de l'emploi maritimes,*
S. GARZIANO